



L'Union européenne est le premier donateur mondial d'aide au développement en volume, avec 55 % de l'aide publique au développement

L'UE est aussi le principal partenaire économique et commercial du monde en développement

Financer le développement

Contexte

En septembre 2005, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) dressera le bilan des progrès accomplis pour avancer vers la réalisation des **objectifs du millénaire pour le développement (OMD)** adoptés par la communauté mondiale en 2000. Comme l'indiquent les informations communiquées, les résultats enregistrés à ce jour sont insuffisants pour atteindre les OMD à la date fixée de 2015. La situation est particulièrement difficile en Afrique subsaharienne.

L'Union européenne (UE) a une responsabilité et un rôle particuliers à assumer dans la coopération au développement. Elle est le premier donateur mondial d'aide au développement en volume, avec 55 % de l'aide publique au développement (APD) allouée. L'UE est aussi le principal partenaire économique et commercial du monde en développement.

Face à cette responsabilité, le Conseil européen s'est saisi de la question en décembre 2004 et a invité la Commission à élaborer des propositions d'action ciblées et ambitieuses, notamment dans les domaines du **financement du développement**, de la cohérence des politiques de développement et de la priorité à accorder à l'Afrique.

Le 12 avril 2005, la Commission a présenté ses propositions relatives au financement sous la forme d'une communication au Conseil et au Parlement européen intitulée: «Accélérer le rythme des progrès accomplis sur la voie des objectifs du millénaire pour le développement — Financement du développement et efficacité de l'aide»⁽¹⁾. Le Conseil a approuvé le 24 mai 2005 les propositions de la Commission concernant les nouvelles cibles en matière d'aide publique au développement, qui font désormais officiellement partie de la politique de l'UE.

Où en est l'Union européenne aujourd'hui?

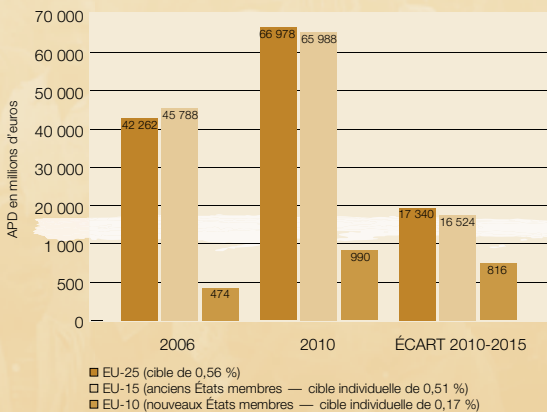
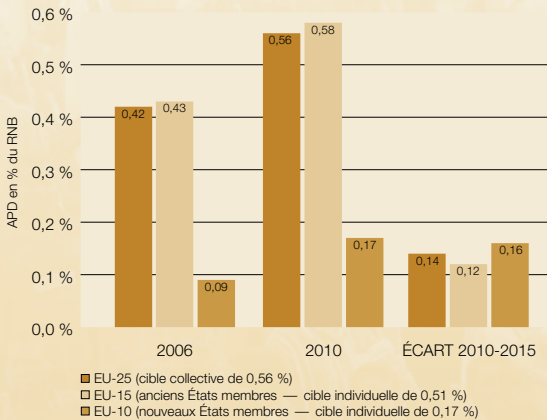
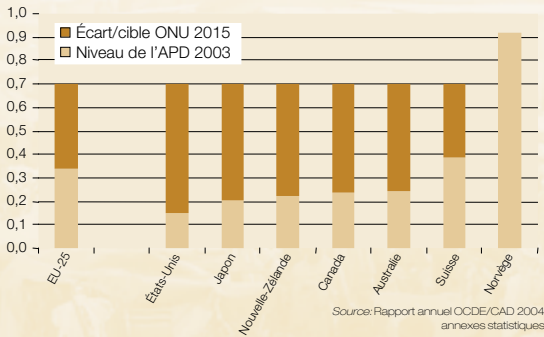
L'Union en tant qu'entité octroie plus de la moitié de l'aide publique au développement à l'échelle mondiale. Grâce à l'accord de Cotonou, elle a mis en place un cadre unique de partenariat avec 77 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Ce partenariat englobe la coopération au développement, les échanges commerciaux et les relations politiques. L'Union européenne a aussi noué des liens de coopération étroits avec d'autres régions du monde, notamment l'Amérique latine et l'Asie, mais aussi avec les pays couverts par sa nouvelle politique de voisinage. L'Union européenne est le premier partenaire commercial du monde en développement et accorde aux pays les moins avancés un accès en franchise de droits de douane à son marché dans le cadre de l'initiative «Tout sauf les armes». Quatre États membres de l'UE — le Danemark, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suède — ont d'ores et déjà atteint l'objectif de 0,7 % de l'APD/RNB⁽²⁾, fixé il y a une génération par les Nations unies. Six autres États membres — la Belgique, l'Espagne, la France, l'Irlande, la Finlande et le Royaume-Uni — se sont donné des échéances pour parvenir à cet objectif avant 2015. En 2002, compte tenu de la date butoir de 2015 fixée pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement et la cible de 0,7 % de l'APD définie par l'ONU, l'Union européenne s'est engagée, dans un premier temps, à parvenir vers 2006 à une cible intermédiaire collective de 0,39 %. En 2003, l'UE a atteint une moyenne de 0,34 % de l'APD, un point au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE/CAD (à l'exception de la Norvège et de la Suisse).

(1) COM(2005) 133 final du 12 avril 2005.

(2) Aide publique au développement/revenu national brut.



Objectifs du millénaire pour le développement L'EUROPE SE MOBILISE...



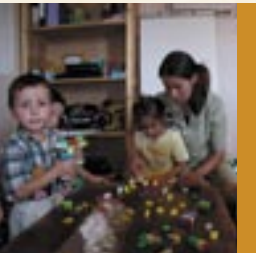
Mais nous sommes déterminés à aller plus loin

Au vu du déficit de financement mondial pour parvenir aux OMD, l'Union européenne a décidé d'aller encore plus loin et a adopté de **nouveaux objectifs intermédiaires ambitieux pour 2010, en vue d'atteindre 0,7 % d'ici à 2015**. Le dispositif arrêté comprend des seuils individuels pour chacun des États membres, différenciés entre les « anciens » et les dix « nouveaux » États membres qui ont adhéré à l'UE en 2004: chaque « ancien » État membre devrait porter son APD à 0,51 % de son revenu national brut (RNB), tandis que l'ensemble des nouveaux États membres devrait parvenir à 0,17 % de l'APD/RNB d'ici à 2010. Ces résultats permettraient à l'UE d'atteindre une moyenne collective de 0,56 % de l'APD/RNB à l'horizon 2010. Grâce à ces décisions, qui ont été prises en dépit de la situation budgétaire parfois difficile de plusieurs États membres, l'Union européenne contribuera notablement à combler l'insuffisance des ressources nécessaires à la réalisation des OMD et enverra un signe d'encouragement important aux autres bailleurs de fonds. Sur la voie qui conduit à l'objectif de 0,7 % de l'APD/RNB fixé par les Nations unies d'ici à 2015, la contribution de l'Union au développement passera de **46 milliards d'euros en 2006 à 66 milliards d'euros en 2010 selon les estimations, pour atteindre si possible 84 milliards d'euros en 2015**. L'engagement pris par l'UE de réaliser des objectifs d'APD intermédiaires pour 2010 est un pas notable en direction des OMD et un message important adressé à la communauté internationale, qui se réunira en septembre 2005 à New York.

Sources de financement innovantes et nouveaux mécanismes de distribution

La plupart des rapports s'accordent sur le fait que l'APD traditionnelle est indispensable, mais pas suffisante, pour relever le





défi des OMD. Des sources innovantes de financement et de nouveaux mécanismes de distribution de l'aide sont à l'examen pour augmenter encore les ressources et améliorer l'efficacité de l'aide sur le terrain. Un certain nombre de propositions ont été avancées pour alimenter le débat public:

- la **facilité financière internationale** vise à concentrer l'augmentation des aides promises par l'émission d'obligations sur les marchés financiers internationaux, les bailleurs de fonds s'engageant quant à eux à alimenter de manière régulière cette facilité;
- propositions dans le domaine de la **fiscalité internationale** figurant dans le rapport de Landau et dans les travaux du «groupe Lula», composé des présidents brésilien, chilien et français, ainsi que du Premier ministre espagnol;
- des **options laissées au libre choix** de chacun, telles qu'une loterie mondiale ou des donations à une œuvre caritative.

L'accord de principe donné par les ministres européens des finances au Conseil «Ecofin» informel du 14 mai 2005 pour introduire un **prélèvement facultatif sur les billets d'avion** en vue d'accroître le financement de l'aide au développement doit être considéré comme une avancée non négligeable.

Réforme du système financier international

Le Conseil encouragera une position européenne commune au sein des institutions financières internationales pour donner aux pays en développement et en transition la possibilité de mieux se faire entendre et d'améliorer la coordination entre les États membres de l'UE dans les institutions en question.

Allègement de la dette

Le fardeau de la dette qui pèse sur les pays en développement donne lieu à des controverses, notamment dans le débat sur l'aug-

mentation des ressources destinées à l'aide au développement. L'Union a sensiblement progressé dans la mise en œuvre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). La plupart des bailleurs de fonds reconnaissent cependant que cette initiative n'assurera pas des niveaux d'endettement viables à long terme pour les pays pauvres et qu'elle pourrait ne pas bénéficier aux pays qui se relèvent d'un conflit.

L'Union européenne a décidé de poursuivre et d'intensifier ses efforts pour rétablir et préserver la viabilité de la dette. À cet effet, une démarche au cas par cas sera suivie, qui pourrait inclure, par exemple, la suspension temporaire du service de la dette pour les pays victimes de chocs exogènes, ou des mesures particulières destinées aux pays dans lesquels un conflit vient de prendre fin.

Comment faire pour en savoir plus?

La Commission a approuvé, le 12 avril 2005, la communication intitulée «Financement du développement et efficacité de l'aide». Ce document fait partie d'un ensemble de trois communications, adoptées par le Conseil le 24 mai 2005 et formant l'engagement commun de l'Union dans la perspective du bilan qui sera dressé de la réalisation des OMD en septembre prochain, à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies à New York. L'ensemble des documents peut être consulté sur le site internet suivant:

http://europa.eu.int/comm/development/body/communications/communications_en.htm



Commission européenne

Développement

<http://www.europe-cares.org>

Objectifs du millénaire pour le développement
L'EUROPE SE MOBILISE...

APD prévisionnelle des États membres de l'UE en 2006/2010/2015

	2006		2010		Écart 2010-2015	
	APD Mio EUR	% du RNB	APD Mio EUR	% du RNB	APD Mio EUR	% du RNB
Belgique	1 567,99	0,5	2 376,14	0,7	0	0
République tchèque	124,9292	0,133	172,847	0,17	0	
Danemark	1 716,347	0,82	1 789,86	0,79	0	0
Allemagne	7 565,331	0,33	12 655,66	0,51	5 005,403	0,19
Estonie	1,963152	0,02	18,06232	0,17	18,04743	0,16
Grèce	616,4509	0,33	1 031,23	0,51	407,8586	0,19
Espagne	3 288,282	0,37	5 194,716	0,54	1 634,025	0,16
France	8 283,897	0,47	12 210,05	0,64	1 215,233	0,06
Irlande	855,8221	0,61	1 063,047	0,7	0	0
Italie	4 794,862	0,33	8 021,083	0,51	3 172,395	0,19
Chypre	2,773301	0,02	25,51623	0,17	25,4952	0,16
Lettonie	5,189312	0,037	25,8082	0,17	25,78692	0,16
Lituanie	14,41453	0,07	37,8924	0,17	37,86117	0,16
Luxembourg	223,2018	0,9	241,6008	0,9	0	0
Hongrie	26,48715	0,03	162,4664	0,17	162,3325	0,16
Malte	8,79661	0,18	9,521734	0,18	8,423752	0,15
Pays-Bas	3 946,952	0,8	4 272,308	0,8	0	0
Autriche	813,5054	0,33	1 360,872	0,51	538,2346	0,19
Pologne	227,1215	0,1	417,9342	0,17	417,5897	0,16
Portugal	479,0306	0,33	801,3463	0,51	316,9381	0,19
Slovénie	29,31612	0,1	53,94561	0,17	53,90115	0,16
Slovaquie	33,18513	0,092	66,37512	0,17	66,32041	0,16
Finlande	671,9009	0,42	1 212,145	0,7	0	0
Suède	2 818,721	1	3 051,074	1	0	0
Royaume-Uni	8 145,778	0,42	10 706,66	0,51	4 234,561	0,19
EU-15 TOTAL	45 788,07	0,43 %	65 987,8	0,58 %	16 524,65	0,12 %
EU-10 TOTAL	474,176	0,09 %	990,3692	0,17 %	815,7582	0,16 %
EU-25 TOTAL	46 262,25	0,42 %	66 978,17	0,56 %	17 340,41	0,14 %



Publication de l'unité «Information» de la direction générale du développement de la Commission européenne. Les informations contenues dans le présent document ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne.

Contacts presse:

Amadeu Altafaj, porte-parole de M. Louis Michel, commissaire chargé du développement et de l'aide humanitaire
E-mail: amadeu.altafaj-tardio@cec.eu.int – Tél.: (32-2) 295 26 58
Norbert Sagstetter, attaché de presse de la direction générale du développement, unité «Information et communication»
E-mail: norbert.sagstetter@cec.eu.int – Tél.: (32-2) 299 28 48
© Communautés européennes, mai 2005. Photos © CE
<http://www.europe-cares.org>

